

VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à HAUTEVILLE le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 21 Mai 2025 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week- end du 18 au 21 Avril 2025 est assurée par : M. Jacques CONTET au 06.68.44.06.97

RAPPEL !

Comme le prévoit notre règlement, tout courrier émanant de boîte mail personnelle ne sera pas pris en compte.

Afin que vos courriers soient pris en compte, ils doivent provenir des boîtes mails officielles d'un club avec identification des personnes nous écrivant (nom, prénom et fonction au sein du club).



COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 15 Avril 2025

Présents : Grégory BESSET, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN, Abdeslam MOUSSATEN, Christophe SABIN, Sylvain FEYEUX.

Excusés : Olivier GUICHERD, Denis BLANC.

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Hamid TOUZANI, Anthony TARTARIN.

Assiste : Alexis CURT

⚠ Encore une nouvelle fois ce week end, un de nos arbitres s'est fait agresser verbalement et moralement par un joueur lors d'un match. La CDA ne peut que déplorer ce genre de comportement. **Nous apportons tout notre soutien à notre collègue Christophe SABIN et appelons enfin à une vraie prise de conscience et mobilisation de tous** avant qu'un drame dont nous porterons tous la responsabilité, ne survienne.

📝 **La CDA rappelle que son rôle est d'assurer le bon déroulement des rencontres et la qualité de l'arbitrage** et non de garantir un nombre de matchs aux arbitres afin qu'ils couvrent leur club au statut de l'arbitrage.

La CDA rappelle qu'il est de **la responsabilité des arbitres de s'assurer qu'une feuille de match, informatisée ou manuscrite a bien été rédigée** et signée par toutes les parties, en aucun cas un arbitre ne peut quitter les lieux d'une rencontre sans avoir accompli ce devoir, quelle qu'en soit la raison ! Nous rappelons enfin que **tous les arbitres doivent être accompagnés** aux vestiaires et sur le terrain par les délégués, les capitaines et les arbitres assistants. Si tel n'est pas le cas les arbitres doivent le faire remonter auprès du district, les clubs étant passibles de sanction.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- Uguz Sami son indisponibilité de dernière minute suite à un problème personnel,
- Ramazan Tatli courrier pour indiquer que l'équipe visiteuse lors de la rencontre est partie sans signer la feuille de match,
- Blanc Denis, Abdullah Degirmenci, rapports d'observation,
- Rodolphe Peyrat, courrier de remerciements envers son observateur et les conseils qui lui ont été prodigués,
- Romain Gouttefangeas, Samba Cissokho, Elisa Gigliano, Alexia Garnier, échanges concernant des indisponibilités et des désignations
- Kévin Bonnot, annonçant son indisponibilité de dernière minute,
- Florian Labalme, annonçant le forfait d'une équipe sur un match séniors D4 le dimanche 13 avril,
- Jonathan Mazuir, certificat médical pour le week end du 12/13 avril,
- Bertrand Plasson, courrier concernant un rapport, réponse faite par la commission de discipline,
- Emilien Bellon, rapport concernant des incidents sur la rencontre Jassans/OSR du dimanche 13 avril en séniors D1,
- Vincent Murat, échange concernant le dossier médical des arbitres,
- Michael Chometton, demande concernant une observation,
- Thierry Vaisse, question concernant le statut de l'arbitrage, réponse faite par la commission concernée,

Courriers clubs :

- US Arbent courrier pour remercier et féliciter l'arbitre de la rencontre Arbent/ Manziat en sénior D2 le dimanche de ce dimanche 13 avril,
- ACCFT pour remercier le président de la CDA pour son retour concernant le comportement d'un arbitre,
- CS Belley, FC Bressans, demande d'arbitrage, la CDA précise qu'elle répondra à ces demandes en fonction des disponibilités des arbitres,
- Essor Bresse Saône pour signaler l'absence d'un arbitre à un match,
- US Plaine de l'Ain pour une demande d'explication concernant des frais d'arbitrage sur un match, la CDA rappelle que si un arbitre se déplace sur un match qui n'a finalement pas lieu il n'est évidemment indemnisé que sur ses frais de déplacement,
- FC Mas Rillier, courrier annonçant le report de ces matchs, la CDA rappelle qu'il est de la responsabilité des clubs de prévenir les arbitres désignés sur les matchs annulés ou reportés,
- Ol Sud Revermont, rapport concernant des incidents d'avant match sur la rencontre Jassans/OSR du dimanche 13 avril en sénior D1,
- FC Manziat, demande concernant le statut de l'arbitrage, réponse faite par la commission compétente,
- Hautecourt Romaneche, demande concernant l'arbitrage par un Z.

Divers

Vincent Genebrier (CRA) demande concernant les dates des prochaines FIA 2025/2026 et rappel du rôle des arbitres assistants sur les matchs de jeunes en Ligue.

La CDA souhaite un bon courage et un prompt rétablissement à notre collègue Valentin RION hospitalisé en urgence ces derniers jours.

Prochaine réunion mardi 22 avril à 18h au district

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEU

INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025
(exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**

- Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
- 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

MODULE 8 FIA – ARBITRES FORMES EN 2024-2025

Tout arbitre du District de l'Ain de Football formé durant cette saison 2024-2025 (dans le département de l'Ain ou par le biais d'une autre formation dans un autre District) sera convoqué le samedi 14 Juin 2025 de 9h30 à 11h45 au District de l'Ain de Football (VIRIAT).

La présence est obligatoire.

Une convocation sera envoyée aux arbitres concernés par cette présente réunion.

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique propose un quatrième et dernier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F et U15F, le **samedi 10 Mai prochain à St Jean de Niois (club support : Olympique Buyatin)**.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le 05 Mai prochain : <https://forms.gle/aZp79cjVosY6m97u9>

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Journée Départementale du Foot Féminin U6F à U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera sa traditionnelle **Journée Départementale du Foot Féminin** à destination de vos équipes **U7F-U9F-U11F-U13F-U15F** le **samedi 14 Juin prochain à Attignat**.

Les joueuses pourront venir accompagnées de **copines non licenciées** de leur âge (qui seront assurées pour l'occasion) afin que les novices puissent découvrir la pratique au travers de matchs et d'ateliers.

Les joueuses évoluant en mixité sont également conviées.

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles lors de cet événement festif.

A cette occasion, merci de bien vouloir compléter les quelques points suivants avant le **30 Mai prochain**, date butoir des inscriptions : <https://forms.gle/8hGKzziqWm8kLF626>

Inscriptions à ce jour :

Club	Equipe U7	Equipe U9	Equipe U11	Equipe U13	Equipe U15
ESSOR BRESSE SAONE		1			1

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 15/04/2025

Présents : MM. DELIANCE, GAUTHERON, VERNAY, GUTIERREZ, BOURDON.

☺ ☹ ☹ ☹

Courriers :

- De FCT Virieu à propos d'une réserve posée le 05/04/2025 en U18 D4 poule J : Réponse faite.
- De FC Côtière Luenaz portant sur différents points règlementaires : Réponse faite.
- De Centre Dombes Foot, rapport sur le match U15 – Bourg Sud 1 / Centre Dombes 1.

☺ ☹ ☹ ☹

Dossier n° 162

Match n° 53179882 : Plaine de l'Ain 1 / Ambérieu FC 1 – U15 D3 poule E – du 13/04/2025

Courrier du club de Ambérieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Ambérieu FC 1 : 0 but / -1 point
- Plaine de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ambérieu est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 163

Match n° 53090461 : Attignat 3 / Nantua 2 – seniors D5 poule D – du 12/04/2025

Courrier du club de Nantua annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- US Nantua 2 : 0 but / -1 point
- AS Attignat 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Nantua est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 164

Match n° 28657448 : Haut Revermont 1 / Izernore Nurieux 2 – seniors D4 poule A – du 13/04/2025

Courrier du club de Haut Revermont annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Haut Revermont 1 : 0 but / -1 point
- Izernore Nurieux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Haut Revermont est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 165

Match n° 28691446 : Chevroux 1 / Bourg Sud 3 – seniors D4 poule D – du 13/04/2025

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg Sud 3 : 0 but / -1 point
- Chevroux 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 166

Match n° 53090363 : St Maurice de Gourdans 2 / Centre Dombes 4 – seniors D5 poule F – du 13/04/2025

Courrier du club de Centre Dombes annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Centre Dombes 4 : 0 but / -1 point
- St Maurice de Gourdans 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 167

Match n° 53107875 : Bresse Tonic Foot 1 / Mille Etangs 1 – U18 D2 poule D – du 12/04/2025

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Mille Etangs 1 : 0 but / -1 point
- Bresse Tonic Foot 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Mille Etangs est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 168

Match n° 53147820 : Izernore Nurieux 1 / Valserhône 4 – U15 D4 poule I - du 13/04/2025

Courrier du club de Valserhône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Valserhône 4 : 0 but / -1 point
- Izernore Nurieux 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Valserhône est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 169

Match n° 28688677 : Montréal la Cluse 3 / Oyonnax PVFC 3 – seniors D4 poule A – du 09/03/2025

Réclamation d'après-match du club de Montréal la Cluse portant sur la participation du joueur UNG Damien, licence n° 2548287353, au motif que ce joueur était en état de suspension (1 match ferme par révocation du sursis avec date d'effet au 23/12/2024).

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance de la réclamation formulée par courrier du 31/03/2025,

Considérant qu'au vu du motif évoqué, la Commission usant de son droit d'évocation, conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, s'est saisie du dossier et que cette évocation a été communiquée au club d'Oyonnax PVFC le 03/04/2025, qui a fait part de ses remarques à la Commission par courrier du 05/04/2025.

Après vérification, le joueur UNG Damien a bien été sanctionné de 1 match ferme de suspension avec date d'effet au 23/12/2024.

De ce fait, le joueur ne pouvait pas participer aux rencontres depuis cette date.

Or le joueur a participé aux rencontres suivantes :

- 09/02 contre St Martin du Mont 3

- 16/02 contre Bourg FO (FG du FOB)
- 23/02 contre Haut Revermont
- 02/03 contre Dortan en Coupe des Groupements René TREMBLAY
- 09/03 contre Montréal 3
- 16/03 contre Oyonnax ASP
- 23/03 contre Hautecourt 2

Conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, l'évocation de la Commission prévaut sur les matchs disputés avant homologation.

Conformément à l'article 147.2 des RG de la FFF, qui précise que « l'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit qui suit son déroulement ».

Le courrier du club de l'AS Montréal la Cluse datant du 31/03/2025, le premier match concerné est celui datant du 02/03/2025 contre Dortan.

Le joueur n'ayant écopé que de 1 match de suspension, il ne pouvait donc pas participer à celui-ci uniquement. L'équipe de Oyonnax PVFC 3 perd le match contre Dortan (en coupe de Groupements René TREMBLAY) par pénalité.

La Commission valide le résultat acquis sur le terrain des autres rencontres. Le joueur UNG Damien est suspendu de 1 match ferme pour avoir participé à une rencontre en état de suspension, avec date d'effet au 21 avril 2025.

Le club de Oyonnax PVFC est redevable de la somme de 109 €uros au District pour participation à un match d'un licencié suspendu.

Dossier n° 170

Match n° 53144280 : Dombes Bresse 1 / Côtère Meximieux 1 – U15 D2 poule B – du 27/03/2025

Courrier du club de Côtère Meximieux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Côtère Meximieux 1 : 0 but / -1 point
- Dombes Bresse 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtère Meximieux est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 15 Avril 2025

Terrains impraticables :

Nantua Us : problème pour utilisation du terrain stade municipal jusqu'à fin de saison.

Mas Rillier Fc : installations inutilisables suite incendie

Centre Dombes Foot : arrêté municipal mairie de CHALAMONT terrain honneur du **9 avril au 31 mai**.

Dortan Lavancia As : arrêté municipal mairie de DORTAN LAVANCIA **pour le samedi 17 mai**.

Courriers Clubs :

Viriat Cs : demande modification horaire rencontre D5 poule C du 26 avril.

Plaine Tonique Fc : accord pour rencontre D5 poule C du 26 avril à **18h00**.

Mas Rillier Fc : rencontre D5 poule B du 27 avril **au stade Gymnase ST Martin à MIRIBEL**.

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D3 poule A du 11 mai.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D3 poule A

----- **le 10 mai à 20h00 au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST**.

Izernore Nurieux Volognat As : demande de modification horaire rencontre D4 poule A du 27 avril.

Montréal-la Cluse As : accord pour rencontre D4 poule A du 27 avril à **15h00**.

Rencontres reprogrammées ce W.E.

D2 poule A J16 : **Hautecourt Romanèche As 1 – Culoz Grd Colombier Us 1** dimanche 20 avril 15h00.

D4 poule B J16 : **Plaine de l'Ain Us 2 – Belley Cs 3** samedi 19 avril 19h00.

D4 poule C J13 : **Portes de l'Ain Sc 2 – Fareins Saône Vallée 2** dimanche 20 avril 13h00.

-----J16 : **Montluel Fc 1 – Foot Trois Rivières 2** dimanche 20 avril 15h00.

D5 poule G J : **Bord de Veyle Fc 3 – Sermoyer Fc 1** dimanche 20 avril 13h00.

Article 30 – Calendrier :

Les deux dernières journées de championnat se jouent le même jour et à la même heure (dans la mesure du possible) selon les jours et horaires définis au calendrier de début de saison.

Certaines rencontres prévues le samedi soir, ont été reprogrammées le dimanche J21 du 11 mai et J22 du 18 mai.

Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 15 Avril 2025

Coupe René TREMBLAY :

Ain Sud : demande de modification date cause tournoi U8 le dimanche 20 avril.

Ambérieu Fc : refus de jouer le samedi soir.

Ambérieu Fc : accord pour rencontre le **dimanche 20 avril à 16h00**.

Coupe Emile FAIVRE :

Culoz Grd Colombier Us : demande de modification rencontre ¼ de finale.

Misérieux Trévoux As : valide la demande de modification pour rencontre **mercredi 30 avril à 20h30**.

Centre Dombes Foot : rencontre ¼ de finale le 20 avril **au stade C. R. MARTIN à VILLARS les D.**

Montréal As : demande de modification horaire.

Plaine de l'Ain Us : accord pour rencontre du 20 avril à **14h00**.

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

Viriat Cs : proposition pour nouvelle date ¼ de finale.

Essor Bresse Saône : accord pour rencontre ¼ de finale **le mercredi 30 avril 21h00**.

Attignat As : demande de modification jour de rencontre.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre **le samedi 19 avril à 18h30**.

Rencontre reprogrammée le mercredi 30 avril à 20h30

Foot 3 Riv. 1 – Misérieux Trévoux As 1
au stade des Grands Fossés à ST ETIENNE-DES-OULLIERES.

Coupe Vétérans René MORANDAS

Plaine Tonique Fc : demande de modification date ¼ de finale du 18 avril.

Foissiat Etrez Es : accord pour rencontre ¼ de finale **vendredi 11 avril à 21h00**.

Viriat Cs : rencontre ¼ de finale vendredi 18 avril à **21h00**.

Mas Rillier Fc : rencontre 1/4 de finale vendredi 18 avril à **20h30**.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 15 Avril 2025

Courriers U18 :

Foot Trois Rivières : relance club Bresse Tonic Foot sur une demande « Footclubs » notifiée le 11 mars.

Montréal As : demande de modification rencontre D3 poule E J3 reprogrammée le 26 avril.

Attignat As : accord pour rencontre D3 poule E **le mercredi 7 mai à 19h00.**

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D4 poule L du 17 mai.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D4 poule L **le 17 mai 16h00**

----- **au forum des sports à ST MAURICE de B.**

Mas Rillier Fc : rencontre D2 poule C du 24 mai **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST 16h00.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D4 poule M **Veyle Saône Fc 2 – Bresse Tonic Foot 3** reprogrammée **le 19 avril.**

D4 poule L **Dombes Bresse Fc 2 – Mille Etangs Sc 3** reprogrammée **le 19 avril.**

Courriers U15 :

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule I.

Izernore Nurieux As : accord pour rencontre D4 poule I **le 13 avril.**

Valserhône Foot : demande de modification date rencontre D4 poule J du 18 mai.

OI. Rives de l'Ain : **attente accord**

OI. Rives de l'Ain : demande de modification rencontre D4 poule J.

Veyziat Us : doit confirmer accord. (Attention arbitre Zz).

Mas Rillier Fc : demande de modification rencontre D2 poule B du 27 avril.

Dombes Bresse Fc : accord pour rencontre D2 poule B **le 4 mai au forum des sports à ST MAURICE de B.**

Mas Rillier Fc : rencontre D2 poule B du 18 mai **au forum des sports à ST MAURICE de BEYNOST.**

Portes de l'Ain Sc : rencontre D4 poule L du 25 mai **au stade E. LARGE à ST ANDRE de CORCY.**

Rencontres reprogrammées ce W.E. :

D4 poule J **J7 : Veyziat Us 1 – OI. Rives de l'Ain 1** reprogrammée le 20 avril.

Attention : merci d'anticiper vos demandes de modification pour raison de voyage scolaire.

Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 15 Avril 2025

Courriers U15F :

Attignat As : demande de modification reprogrammation du 19 avril.

Misérieux Trévoux As : accord pour reprogrammation rencontre J9 **le 3 mai à 14h30**.

Rencontre reprogrammée :

Lagnieu Cs 1 – Ent.Foot 3 r – Psfb 1 J8 le 19 avril à 13h30.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

PLATEAU DEPARTEMENTAL U7

Pour la saison 2024/2025, il aura lieu **le samedi 24 Mai de 14h à 18h30** dans le nouveau complexe de la Plaine des Sports de VALSERHÔNE (Plaine des Sports d'Arlod, 23 rue de l'industrie – 01200 VALSERHONE). Clôture des inscriptions : Dimanche 11 mai



Inscriptions au 17 Avril

Club	Nb équipes	Equipes supplémentaires
DORTAN LAVANCIA	2	0
MARBOZ	3	0
ST MARTIN DU MONT	3	0
VEYLE SAONE	2	0
MISERIEUX TREVOUX	3	0
JASSANS FRANS	3	0
BOURG SUD	2	0
AIN SUD FOOT	3	3
AMBERIEU F.C.	3	0
DOMBES BRESSE	3	1
IZERNORE NURIEUX VOLOGNAT	3	1
CURTAFOND CONF.	1	0
LE MAS RILLIER	2	0
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	1	0
MILLE ETANGS	3	0
BELLEY CS	3	1
VALSERHÔNE FOOT	3	1
ST DENIS AMBUTRIX F.C.	3	1
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	2	0
ST MARTIN MCV	3	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN PDC	2	0
CS LAGNIEU	1	0

AS MONTREAL LA CLUSE	3	0
	57	8

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



L'organisation de cette épreuve repose essentiellement sur un club (ou des clubs) de football, ses organisations matérielle et sportive s'appuient sur les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) territorialement compétentes et les instances départementales du Football (District de l'Ain).

Le challenge de Football a été créé à l'initiative du Conseil général de l'Ain au cours de la saison 1988/89.

DÉROULEMENT :

- Chaque canton propose 2 équipes pour la participation à la compétition soit 46 Equipes.
 - Les 23 cantons sont répartis par tirage au sort en 3 poules.
- Chaque canton effectue 8 matchs sur la journée (4 matchs le matin et 4 l'après-midi).

Suite aux résultats de l'après-midi, le canton qui sera classé 1er (avec les résultats cumulés des 2 équipes et les coefficients accordés) remportera le challenge du Conseil Départemental.

Veuillez trouver ci-dessous, le lien d'inscription de vos équipes :

Inscription - Fin des inscriptions le 25 mai 2025

Canton	Nombre d'équipe(s) participante(s)
Saint-Étienne-du-Bois	2
Replonges	2
Valsenhône	2
Bourg-en-Bresse-2	1
Lagnieu	2
Hauteville-Lompnes	1
Ceyzériat	2
Nantua	1, 2
Meximieux	1

Contact : Jean-Marie BRESSOUX - Mail : jean-marie.bressoux@ain.fff.fr - Tél : 06 38 98 82 66

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

Pour tout message utilisez l'adresse électronique de votre club et envoyez à district@ain.fff.fr et footanimation@ain.fff.fr . Précisez bien la catégorie et la lettre de la poule.

La Commission Foot Réduit se réunit le lundi et le mardi, toutes demandes doivent être faites en début de semaine et non le vendredi, à la veille des plateaux ou des matchs.

Rappel important à tous les clubs : Pour chaque rencontre, vous devez obligatoirement faire une FMI pour les U13, une feuille de plateau pour les U7, U9 et U11. Elles doivent être envoyées impérativement dans les 48H après la fin des rencontres ou des plateaux à district@ain.fff.fr. Le club qui reçoit, doit présenter la feuille aux clubs visiteurs et vérifier qu'elle soit correctement remplie. Nous perdons énormément de temps à les réclamer. Merci de prévenir vos éducateurs dans chaque catégorie.

U13

Utilisez obligatoirement la tablette FMI.

En fin de rencontre les deux équipes doivent bien penser à valider la tablette. Si problème, envoyez-nous la feuille de match par mail pour le lundi matin suivant la rencontre.

Matchs programmés le 19 avril 2025 :

- Poule B** : Bourg Sud 1/ Thoissei ESVS 1
- Poule C** : FC Plaine Tonic 2 / US Plaine de l'Ain 1
- Poule H** : Ent Fareins SV 3 R 2 / LA St Cyrienne US 1
- Poule L** : CS Lagnieu 5 fém / CS Lagnieu 4 (le 17 avril à 18h00)
- Poule K** : AS Montréal 5 fém / Bourg Péronnas 01 3 fém

Forfait :

Journée du 5 avril 2025 :

Poule K : AS Hautecourt 2 9€

Licences manquantes :

Journée du 5 avril 2025 :

Poule E : Plastics Vallée 3 toutes 8€
Poule F : Plastics Vallée 5 toutes 8€

U11

Scanner les feuilles de plateaux et rentrer les scores est obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club. Si vous utilisez la feuille de plateau avec deux volets, scannez en priorité la partie licence et vous rentrez les résultats. Vous pouvez scanner les deux volets en les mettant sur un seul dossier. Vous pouvez aussi remplir la feuille en direct.

Événement à venir : Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 15 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey 1 (manque la partie licence)

Journée du 15 mars 2025 :

Poule I : FC Bord de Veyle 1

Journée du 22 mars 2025 :

Poule E : Plastics Vallée FC 5

Poule I : FC Bord de Veyle 1

Poule M : Plastics Vallée FC 1 fém.

Poule Q : FC St Marcel 1

Journée du 29 mars 2025 :

Poule B : Ambérieu FC 1

Poule G : US Plaine de l'Ain 2

Poule I : La St Cyrienne US 1

Poule K : Bourg en Bresse Péronnas 01 3

Poule M : AS Montréal 4 (manque la partie licence)

Poule O : St Denis Ambutrix CG 3

Poule P : FC Montluel 1

Poule S : AS Grièges Pont de Veyle 1

Poule S : FC Bord de Veyle 2

Journée du 5 avril 2025 :

Poule N : FC Vaux en Bugey 1 (manque la partie licence)

Poule H : Fareins SV 2

Poule J : Bourg Sud 3

Poule K : Bourg Sud 1 fém

Poule O : FC Priay 2

Poule P : Ambérieu FC 3

Poule R : AS St Etienne / Chalaronne 1

Poule R : Fareins SV 4

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr.

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

Licences manquantes :

Journée du 5 avril 2025 :

Poule A : AS Dortan Lavancia 1, 2 licences 3,20€

Poule A : FC Valserhône 1, toutes 8€

Poule E : US Arbent 1, toutes 8€

Poule G : Fareins SV 3 Rivières 1, 1 licence 1,60€

Poule I : US Replonges 2, 1 licence 1,60€

Poule L : FC Valserhône 5, 3 licences 4,80€

Poule M : CO Plateau 1, toutes 8€

Poule N : FC Artemare Valromey 1, toutes 8€

Poule N : US Culoz GC 2, 1 licence 1,60€

Poule S : US Replonges 3, 1 licence 1,60€

Poule V : Centre Dombes Football 4, toutes 8€

U9

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 8 février 2025 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Poule R : FC St Marcel

Journée du 15 mars 2025 :

Poule F : AS Guéreins Genouilleux

Journée du 22 mars 2025 :

Poule F : Foot SV 3 Rivières

Poule K : Plastics Vallée FC

Poule N : AS Peyrieu Brens

Poule Q : FC Priay

Journée du 29 mars 2025 :

Poule C : FC Montluel

Poule S : Foot 3 Rivières

Poule V : St Etienne / Chalaronne

Poule ZB : Centre Dombes Football

Journée du 5 avril :

Poule F : Ent Val de Saône

Poule H : La St Cyrienne US

Poule P : Ambérieu FC

Poule V : la St Cyrienne US

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

U7

Scanner les feuilles de plateaux et obligatoire. Utilisez le FAL en passant par Foot club.

Evènements à venir :

Plateaux éducatifs U7 : le 17 mai sur plusieurs sites. Thibault Vallet contactera les clubs concernés.

Plateau départementale U7 : le 24 mai 2025 à Valsérhône.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée du 15 mars :

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule G Val de Saône : La St Cyrienne US

Journée du 22 mars 2025 :

Poule H Val de Saône : AS St Laurentin

Poule P Haut Bugey : FC Valsérhône

Poule Q Haut Bugey : Plastics Vallée FC

Journée du 29 mars 2025 :

Poule D Dombes Côtière : FC Montluel

Poule G Val de Saône : AS Bâgé

Journée du 5 avril 2025:

Poule D Dombes Côtière : FC St Marcel

Poule G Dombes Côtière : FC Bord de Veyle

Poule H Val de Saône : US Feillens

Poule I Val de Saône : AS Guéreins Genouilleux

Poule P Haut Bugey : FC Valsérhône

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr

Si des plateaux ont été annulés merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 (éclairage) – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Stade municipal de Saint Trivier de Courtes NNI 013880101 - rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Julien sur Reyssouze NNI 013670101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Saint Jean sur Reyssouze NNI 013640101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade du Pelou de Château Gaillard NNI 010890101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision.
- Stade municipal de Marlieux NNI 012350101 – rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Stade Jean Duroux de Fareins NNI 011570101 – classement au niveau E Entraînement.

Programmation du mois d'avril 2025

- Stade de la Besace 1 de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 (éclairage)
- Complexes sportifs de Chalamont 2 et 3 NNI 010740102 et NNI 010740103 (éclairages)
- Complexe sportif de Saint Bénigne NNI 013370101 (installation)
- Stades municipaux de Saint Jean de Niois NNI 013610101 et NNI 013610102 (installations)

Demande de retrait de classement

- Stade municipal de Saint Marcel en Dombes NNI 013710101 (éclairage) – accord de la mairie - demande transmis à la ligue – attente de décision.

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



Football Club
Veyle Vieux Jonc

**FÊTE DU
FOOT**

20 et 21 Juin 2025

BUYETTE & RESTAURATION SUR PLACE

Infos et inscriptions avant le 1/06/2025
Claire DUVERGER – 06.07.66.55.75



PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI FCVVJ

Le Club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi pour clôturer la saison
le vendredi 20 et le samedi 21 Juin 2025 au stade de Saint André sur Vieux Jonc.

• Programme du week-end :

• Vendredi 20 Juin 2025 :

*Catégorie Vétérans :

Equipe composée de 6 joueurs + 2 remplaçants

Début : 20h00

• Samedi 21 Juin 2025 :

*Catégorie U11 :

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants.

Début : 9h00 Fin 17h00

*Catégorie U9 :

Equipe composée de 5 joueurs + 2 remplaçants

Début : 9h00 Fin : 12h00

*Catégorie U7 :

Equipe composée de 4 joueurs + 3 remplaçants

Début : 14h00 Fin : 17h00

Pour une organisation réussie, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

Nous espérons vivement vous compter parmi les équipes présentes.

A très bientôt pour cette rencontre sportive et conviviale !

Eddie MOHA - Président FCVVJ



Fête du Foot Vendredi 20 et Samedi 21 Juin 2025

Le club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi les 20 et 21 Juin 2025 à Saint André sur Vieux Jonc.

- Vendredi 20/06/2025 : Vétérans (6+2) à 20h
- Samedi 21/06/2025 : U11 (8+2) de 9h à 17h00
U7 (4+3) de 14h à 17h00
U9 (5+2) de 9h à 12h00

Pour une bonne organisation, votre engagement devra nous parvenir avant le 01/06/2025, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

FCVVJ – 187 Rue de la Mairie 01960 St André Sur Vieux Jonc

A très bientôt pour cette rencontre sportive et amicale !

Coupon réponse :

30€/ équipe et 25€ pour chaque équipe supplémentaire dans la même catégorie.

Infos : Claire DUVERGER : 06.07.66.55.75 / secretariat.fcvvj@gmail.com

Le Club

Nom du responsable :

N° de téléphone :

Mail :

PARTICIPATIONS DES EQUIPES :

Catégorie	Nb d'équipes engagées	Total
Vétérans (20/06/2025)		GRATUIT
U7 (21/06/2025)		
U9 (21/06/2025)		
U11 (21/06/2025)		

TOTAL :

Fait à

Le

Signature :

LES CLUBS RECHERCHENT

RECHERCHE

Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL
06.75.61.71.64

@
545637@laurafoot.net

Plateau d'Hauteville
01110

EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



BONUS

PRISE EN

CHARGE DE LA

FORMATION PAR

LE CLUB



QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines 
- Passionné(e) par le football 

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



INFRASTRUCTURES

Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et accueillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.

RECHERCHE UN/UNE APPRENTICE) B.M.F POUR LA SAISON 2025-2026



*Responsabilité d'une
catégorie à 11 [U17 ou
U20]*



*Responsabilité d'une
catégorie à 5 [U7 ou U9]*



*Implication demandée
dans diverses tâches
quotidiennes du club*



LABEL JEUNES FFF
CREDIT AGRICOLE
2022-2025
REPERE



Contact -> Lucas VILLAFRANCA
au 06 29 56 46 57

Offre CDI

Temps complet



Club de 450 licenciés
5 équipes seniors
+ U20

32 saisons consécutives en
ligue

Educateur seniors +
Responsable technique



Entraîneur engagé

Rémunération

2058 € brut mois
13° mois

Prise en charge
mutuelle

Contrat

CDI 35 h/ semaine
2 jours de repos
hebdomadaires

Profil

BEF souhaité
DES serait un plus
BEF en formation

Fiche de poste sur le site internet
du club marboz-foot.com

Renseignements auprès de
Alexis GUICHARDON 06 88 85 68 88



Postulation
souhaitée pour
début/mi avril

Fareins Saône Vallée Foot, pour la saison 2025-2026

- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 Séniors D3.
- Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes.
- **Contact** : M. LAURENT Didier au 06.99.70.41.88



Pour la saison 2025 2026 **L'Étoile sportive de Cormoranche** recherche :

- Un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beaudet Julien : 06.75.87.46.53



L'Entente du Bugey (Vaux et St Denis en Bugey) recherche pour la saison prochaine 2025-2026

- 2 Coachs U15 : Contact Ali 06 64 75 99 77
- 2 Coachs U20 : Contact Pascal 06 71 03 27 94
- 1 Coach Seniors : Contact Aman 06 26 44 68 65

Nos atouts : effectif croissant, esprit de compétition, 4 terrains, club structuré et dynamique.

Nos valeurs : rigueur, convivialité, esprit de formation